

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – LE 26 AVRIL 2004

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 26 avril 2004 à 8 h, à la salle 205 du bureau d'arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur d'arrondissement, Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics, Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises, Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs, Madame Maryse Bouchard, chef, division de l'accueil et de l'information, Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA04 210181

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 26 avril 2004.

GDD1042200028

CA04 210182

DEMANDE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGES AMOVIBLES À L'AUDITORIUM DE VERDUN PRÉSENTÉE PAR LES "DRAGONS DE VERDUN", UNE ÉQUIPE DE HOCKEY DE LA LIGUE DE HOCKEY SEMI-PROFESSIONNEL DU QUÉBEC.

CONSIDÉRANT la nouvelle demande de construction de loges amovibles présentée par les "Dragons de Verdun", une équipe de hockey de la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces loges pourraient rehausser la qualité des infrastructures de l'Auditorium de Verdun.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel

ET RÉSOLU DE mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social afin d'étudier la faisabilité du projet de construction de loges amovibles pour une période déterminée, dans la section nord de l'Auditorium de Verdun, de présenter un rapport ainsi qu'un protocole d'entente relatif à ce projet.

Cette proposition est mise aux voix:

Votent en faveur: La conseillère Ginette Marotte, le conseiller Claude Trudel et M. le maire d'arrondissement Georges Bossé.

Votent contre: Les conseillers Laurent Dugas et John Gallagher.

Cette proposition est donc majoritairement adoptée (3-2).

GDD 1043397004

CA04 210183

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1700-30 – ZONAGE

Le conseiller Laurent Dugas donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté un règlement amendant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à:

- créer la zone E02-120 à même la zone E02-75;
- autoriser l'usage "bar" comme usage accessoire autorisé à un usage "Aréna".

Dispense de lecture est alors demandée, copie du projet de règlement ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil.

GDD 1042174022

CA04 210184

PROJET DE RÈGLEMENT 1700-30 – PREMIER PROJET – ZONAGE

SOU MIS **premier projet** du règlement de zonage 1700-30 modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à:

- créer la zone E02-120 à même la zone E02-75;
- autoriser l'usage "bar" comme usage accessoire autorisé à un usage "Aréna".

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE le **premier projet** du règlement de zonage 1700-30 soit adopté
tel que présenté.

GDD 1042174023

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas
ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE la séance soit levée à 8 h 45.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE